

OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE

ABSENTEZ-VOUS L'ESPRIT TRANQUILLE

Pour ceux qui partent en vacances pendant plusieurs semaines, l'**Opération Tranquillité Absence** permet, en remplissant un simple document à la dans les locaux de la Police Municipale ou bien au commissariat de la Police Nationale, d'autoriser des patrouilles régulières autour de votre domicile, de **jour** comme de **nuît**, la **semaine** comme le **week-end**.

Inscriptions en vous rendant dans vos commissariats ou par téléphone.

